



Assurance vie : les trackers comme relais de performance ?

Frais de gestion très faibles, très bonne liquidité... Les trackers (également appelés ETF) constituent un support d'investissement attractif pour les épargnants. Et pourquoi ne pas les utiliser pour dynamiser le potentiel de performance de son contrat d'assurance vie. Les explications de Régis Yancovici, membre dirigeant du club de conseillers financiers «ETF Friendly» - conseillers-ETF.fr.

En Bourse, on ne fait jamais de bonnes affaires lorsque l'on se sent obligé d'acheter. C'est pourtant ce que vous pourriez ressentir à l'écoute des discours incitant à vendre le fonds en euros de votre contrat d'assurance vie.

A LIRE AUSSI

Publié le 07/09/2017

Notre sélection de trackers pour votre PEA

Publié le 23/03/2018

Assurance vie : Le Revenu a décerné ses Trophées 2018, découvrez le palmarès

Publié le 02/03/2017

Pourquoi les trackers sont-ils à la mode

Publié le 18/03/2018

Assurance vie : comment l'avance peut vous dépanner

Publié le 16/03/2018

Assurance vie : pourquoi les rendements sont-ils aussi bons ?

Le raisonnement est simple et sans faille. Puisque le fonds en euros de l'assurance vie voit ses rendements fondre, il est logique de s'ouvrir au monde des unités de compte (UC).

Dans votre esprit, cela pourrait être interprété comme quitter un monde sans risque pour celui de l'incertitude. Je peux comprendre que vous rechigniez, en particulier dans le contexte de marché actuel. Jean de La Fontaine dont la sagesse des principes séduit encore aujourd'hui ne faisait-il pas dire à son pêcheur qui venait de pêcher un petit poisson : «un tien vaut mieux que deux tu l'auras» ?

Pourtant, les choses ne sont pas si binaires. D'un côté, un épargnant ne peut rester sans agir devant des rendements nets réels quasi nuls et parfois négatifs. Et il est peu probable que leurs rendements s'améliorent rapidement. De l'autre, il est essentiel pour l'épargnant de comprendre que l'univers des UC est très hétérogène en termes de risque.

Elle peuvent offrir une palette suffisamment large pour être en situation de construire un portefeuille de faible volatilité dont les performances potentielles seront supérieures au classique fonds en euros sous deux conditions : accepter ladite «faible volatilité», c'est-à-dire la possibilité de performances légèrement négatives ponctuellement et se donner un horizon de placement suffisamment long à 5 ou 8 ans.

Inscrivez-vous à notre newsletter quotidienne

Envoyer

L'immense majorité de nos clients acceptent ces deux conditions. Et vous ?

Faut-il succomber aux charmes des ETF ?

Les ETF sont une véritable révolution dans le monde de l'investissement.

En 25 ans, ils ont conquis toutes les typologies d'investisseurs : du particulier de l'Arkansas, à la Banque Centrale Japonaise en passant par les institutionnels de tous bords.

Ce qui est bon pour eux l'est aussi pour vous. Les charmes des ETF sont multiples. Pour certains, leurs frais constituent une raison d'achat évidente. Entre les frais des OPCVM, en moyenne à 2,3%, et ceux des ETF à 0,25%, leur choix est rapidement fait.

Cela représente un écart de 18.000 euros sur un portefeuille de 100.000 euros au bout de 8 ans. Cet écart pourrait encore se creuser puisque en 2016-2017, les frais ont baissé de seulement 2% dans la gestion OPCVM et de 16% pour les ETF.

Pour d'autres, la liquidité apportée par les ETF est un avantage majeur. Pouvoir acheter à tout moment de la journée, à cours connu, des produits indexés à des places boursières qui peuvent être fermées est un avantage incontournable, en particulier dans des marchés incertains.

Enfin, le choix qu'offrent les ETF pour accéder à des classes d'actifs variées, dont l'éventail de risque est très étendu, et à fort caractère diversifiant, c'est tout simplement la possibilité de trouver les outils qui pourront correspondre à toutes les phases de marchés.

En théorie, vous pouvez donc confortablement glisser en douceur, et bien sûr progressivement, du fonds en euros vers les ETF.

En pratique, il vous faudra veiller à ce que votre assureur ait prévu un choix complet d'ETF. C'est d'ailleurs un critère à ne pas négliger si vous envisagez l'ouverture d'un nouveau contrat.

Vous devrez également posséder quelques compétences pour sélectionner les ETF adaptés à vos objectifs de gestion et au contexte de marché.

Enfin, ils devront être suffisamment diversifiés pour vous permettre de maîtriser la volatilité de votre portefeuille. «Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire» disait La Fontaine.

Incrivez-vous à notre newsletter quotidienne

Envoyer

Tribune libre

A NE PAS MANQUER

LES DERNIERS ARTICLES ASSURANCE VIE



Assurance vie : Le Revenu a décerné ses Trophées 2018, découvrez le palmarès

ASSURANCE VIE
Par Henri Réau



Assurance vie : comment l'avance peut vous dépanner

ASSURANCE VIE
Par Henri Réau



Assurance vie : pourquoi les rendements sont-ils aussi bons ?

ASSURANCE VIE
Par Henri Réau

TRIBUNE LIBRE

